

CHARTRE DU BÉNÉVOLE DU TFOC VOLLEY

"Avant d'être des bénévoles, nous sommes une équipe ! »

Préambule

Le TFOC Volley-ball ne pourrait exister sans l'engagement de ses bénévoles. Par votre disponibilité, votre enthousiasme et professionnalisme, vous contribuez à la réussite des matchs, au rayonnement du club et à l'accueil de tous les publics. Cette charte a pour objectif de définir les valeurs et les engagements qui nous rassemblent afin de vivre une expérience bénévole agréable, respectueuse et conviviale.

En tant que bénévole du TFOC, je m'engage à :

1. Représenter positivement le club

- Adopter une attitude accueillante, bienveillante et serviable envers les spectateurs, partenaires, joueuses, et les autres bénévoles.
- Être souriant(e), disponible et à l'écoute du public.
- Porter la tenue bénévole fournie par le club en début de saison.

2. Respecter l'organisation du club

- Respecter les consignes données par les responsables et référents bénévoles.
- Prévenir le référent bénévoles le plus tôt possible en cas d'absence ou d'empêchement afin de permettre une réorganisation efficace.

3. Respecter les espaces et les accès

- Respecter les zones d'accès définies par le club.
- Respecter les règles de sécurité en vigueur.

4. Faire preuve d'esprit d'équipe

- Favoriser l'entraide et la solidarité entre bénévoles.
- Respecter chacun, quelles que soient ses fonctions, son ancienneté ou ses opinions.
- Contribuer à maintenir une ambiance conviviale et bienveillante au sein du groupe.

5. Être exemplaire

- Adopter un comportement respectueux
- S'abstenir de tout propos ou comportement discriminatoire, injurieux ou agressif.

Les engagements du TFOC envers ses bénévoles

En retour, le TFOC s'engage à :

- Accueillir chaque bénévole avec respect et considération.
- Favoriser la convivialité et les moments de partage entre bénévoles.
- Organiser des temps privilégiés avec les joueuses, le staff et les dirigeants.
- Offrir au bénévole aidant pour chaque match présent : 1 boisson, 1 sandwich, 2 places
- Être à l'écoute des remarques et suggestions formulées par les bénévoles.
- Afin de garantir une couverture en matière d'assurance et de responsabilité, le TFOC prend en charge la licence FFVolley "bénévole" des bénévoles participant régulièrement aux activités du club.

Tout manquement à la présente charte pourra donner lieu à un échange avec les responsables du club afin de rappeler les engagements attendus et, si nécessaire, d'adapter les missions confiées au bénévole.

Nom : Prénom :

Date : / /

"Lu et approuvé" + signature :